

accents.

PROCREATION MEDICALEMENT ASSISTEE



DE BERNE



La valeur de la vie

A l'heure actuelle, le diagnostic préimplantatoire est encore interdit en Suisse. Lors de la dernière session, le parlement fédéral a décidé que le diagnostic préimplantatoire ne serait plus interdit dans certains cas. L'embryon peut être examiné avant son implantation dans l'utérus pour voir s'il présente une prédisposition aux maladies génétiques ou héréditaires.

■ de Niklaus Hari

Dans le cadre de la fécondation in vitro (FIV), le diagnostic préimplantatoire permet l'analyse génétique de l'embryon avant son implantation dans l'utérus. Afin de présenter une contre-proposition valable à l'initiative « Pour une procréation respectant la dignité humaine » le législateur a décidé d'interdire le diagnostic préimplantatoire dans la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA), actuellement en vigueur. Plusieurs initiatives parlementaires ont été déposées depuis dans le but d'abolir l'interdiction du diagnostic préimplantatoire. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a transmis au Conseil fédéral une motion allant dans ce sens, lors de la session d'hiver. Le gouvernement est donc tenu de soumettre au Parlement une proposition détaillant le cadre dans lequel le diagnostic préimplantatoire doit être admis.

Pour et contre

Aujourd'hui, il est déjà permis d'effectuer une série de tests prénataux après l'implantation de l'embryon dans l'utérus. Si le médecin constate une maladie héréditaire ou un handicap grave, la femme est légalement libre de demander l'interruption de la grossesse. Les personnes qui soutiennent le diagnostic préimplantatoire argumentent qu'il serait plus facile d'analyser l'embryon déjà avant son implantation. Les opposants rétorquent que dans le droit actuel, c'est au moins la femme concernée qui prend la décision, tandis que dans le cas du diagnostic préimplantatoire légalisé, ce serait au corps médical de décider sur la vie de l'embryon. Même si la Suisse décide de n'admettre, dans un premier temps, le diagnostic

préimplantatoire que pour les maladies héréditaires graves, nous devons être conscients que son champ d'application potentiel est bien plus vaste. Les associations des parents d'enfants souffrant de trisomie 21 (syndrome de Down) craignent que ce handicap fera aussi partie du diagnostic préimplantatoire, dans un futur proche. Reste à noter qu'en Israël, il est aujourd'hui légal de sélectionner le sexe de l'enfant si le couple a déjà quatre enfants du même sexe. Le diagnostic préimplantatoire permet théoriquement la sélection selon des critères génétiques quelconques: nous risquons des abus et de l'eugénisme.

Qui mérite de vivre selon quels critères?

Il sera intéressant de lire le message du Conseil fédéral. Mais une chose est sûre: la proposition de loi devra contenir des critères clairs qui permettent de distinguer quelle vie mérite d'être vécue et quelle vie n'a pas de valeur. Celui qui ne veut pas trancher dans cette question devra continuer à soutenir l'interdiction du diagnostic préimplantatoire. Convaincus que l'interdiction du diagnostic préimplantatoire est la seule solution valable, le comité central et la commission de programme présenteront aux délégués du PEV Suisse le 25 février à Thoune une formulation allant dans ce sens dans le nouveau programme politique du parti.



Le diagnostic prénatal grâce à l'échographie est aujourd'hui le standard.

Nouveau programme « Points essentiels »

Le 25 février 2006, les délégués du PEV Suisse sont appelés à remplacer l'ancien programme « Points essentiels » qui date de 1991. Les travaux préparatifs de la commission de programme ont duré plus d'une année. Une vaste procédure de consultation auprès des sections cantonales et communales, des questionnaires et des soirées thématiques ont permis d'inclure l'opinion des membres dans ces travaux. Le 25 février à Thoune, le nouveau programme sera soumis au vote des délégués.

Alliance improbable

Lors du débat concernant l'utilisation des réserves d'or excédentaires, les députés du PEV se sont engagés pour que celles-ci soient utilisées pour l'amortissement de la dette fédérale. Mais l'alliance entre le PS et l'UDC a tenu bon: les 7 milliards de francs iront dans le fonds de l'AVS.

Service civil plus attractif

Une belle réussite pour le Conseiller national Heiner Studer: dans une motion, il avait demandé l'abolition de l'examen de conscience. Si le Conseil des Etats suit le Conseil national, il se peut que la preuve par l'acte soit dorénavant le seul examen demandé aux aspirants au service civil. Leur accord de servir plus longtemps que ne dure le service armé suffirait. L'examen de conscience, coûteux exercice qui a perdu son sens avec les diminutions d'effectifs, pourrait enfin être aboli. Bel effet secondaire: la Confédération pourrait économiser plus que quatre millions de francs.

Chiens dangereux: que faire?

Durant la session d'hiver, un garçon de six ans a été tué par des pitbulls à Oberglatt. Déjà actif dans ce domaine en 2001, Heiner Studer a immédiatement déposé une motion: il demande que le Conseil fédéral instaure un examen pour les propriétaires de certaines races, qu'il décrète l'obligation de tenir les chiens en laisse et du port de la muselière. Par ailleurs, il demande également que le gouvernement ait la compétence d'interdire certaines races.



Contacts prometteurs noués

Le 12 novembre passé, environ 300 hommes se sont réunis à la salle Polyexpo de la Chaux-de-Fonds sous le thème « L'amour du Père ». Un des objectifs des organisateurs de ce rassemblement annuel, le « Forum des hommes » (hommes.ch), est de motiver les hommes à jouer leur rôle dans la famille, l'Eglise et la société.

Notre stand « Chrétiens engagés en politique », partagé avec l'UDF neuchâteloise, a été une bonne possibilité d'entrer en contact avec ces visiteurs et de les familiariser avec notre vision de la politique, nos « Point essentiels » et nos valeurs. Nous en avons aussi profité pour présenter nos résolutions sur l'islam et sur la pauvreté et pour ré-

pondre à de nombreuses questions.

Notre présence à la Chaux-de-Fonds a été ressentie comme très positive, aussi bien par les organisateurs que par les participants. Les contacts noués nous donnent une bonne base pour la suite du travail de construction d'une section du PEV à Neuchâtel et dans d'autres cantons romands.

ELECTIONS



Alliance chrétienne

En vue des élections du Conseil exécutif en avril prochain, les délégués du PEV bernois ont choisi de présenter un ticket commun avec le PDC. Ainsi, ce sont les députés évangéliques Heinz Dätwyler et Marianne Streiff-Feller qui partiront à l'assaut du gouvernement en compagnie du PDC Konrad Hädener. Une alternative intéressante, entre les blocs UDC/PRD et PS/Verts est ainsi offerte aux électeurs. Pour l'élection du Grand Conseil, la liste du PEV Jura bernois sera apparentée à la liste présentée par l'UDF.

Bulletin de versement

Nous nous permettons de joindre un bulletin de versement afin que vous puissiez soutenir le développement du PEV en Suisse romande. Merci de votre cotisation (volontaire)!

REDACTION



accents: bulletin d'information du Parti Evangélique suisse (PEV)

3e année, numéro 1, janvier 2006

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.-/an.

Editeur :

Parti Evangélique suisse PEV
case Postale 7334, 8023 Zürich
Tel. 044 272 71 00, Fax 044 272 14 37
info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements:

Silvia Hyka, Coordinatrice romande PEV
131, ch. I.-de-Montolieu, 1010 Lausanne
021 653 39 75, silvia.hyka@evppev.ch

Impression et distribution:

Jordi AG, Belp, www.jordibelp.ch

ELECTIONS FRIBOURG



Des candidats compétents pour Morat

■ de Susanne Rüfenacht
co-présidente PEV FR

Le 5 mars auront lieu les élections communales dans le canton de Fribourg. Depuis sa fondation en 96, le PEV FR a relativement peu de ressources humaines et financières à sa disposition. Pour cette raison, il se concentre principalement sur la partie germanophone du canton, tout particulièrement sur Morat.

Un médecin allemand

Nous sommes très contents de constater que pour le Conseil général (législative, 50 membres) le PEV peut proposer huit candidatures. Les candidats sont tous très compétents et motivés, âgés entre 20 et 57 ans. Il y a cinq ans, le PEV a pour la première fois pu obtenir trois sièges à Morat. Les deux conseillères générales, Susanne Rüfenacht et Silvia Merz, ainsi que le conseiller général Alfred Dolder se présentent à nouveau. Par ailleurs, Susanne Rüfenacht et Alfred Dolder se pré-

sentent également pour le Conseil communal (exécutif).

Grâce à la nouvelle constitution fribourgeoise les étrangères et les étrangers peuvent pour la première fois élire, voter et se présenter à des élections. Harald Weisse, un médecin allemand qui s'intéresse beaucoup à la politique du PEV a décidé de se présenter comme candidat au Conseil général. Ceci réjouit particulièrement les responsables du parti et les encourage dans leur engagement.

Personnes romandes recherchées

A l'aide de la nouvelle et compétente Coordinatrice romande le PEV FR tente de s'implanter également dans la partie francophone du canton. Il nous est absolument nécessaire de trouver des personnes francophones qui s'engagent par conviction dans le PEV. Si tel est le cas chez vous, merci de contacter Mme Edith Mészáros (téléphone: 026 672 26 57, fax: 026 672 26 56, E-Mail: info@evppev-fr.ch).

AGENDA



Soirée Info et Débat

En vue de l'implantation du PEV dans les cantons de Genève et Neuchâtel deux soirées « Info et Débat » seront organisées :

Vendredi, 3 février 2006 à Neuchâtel :

Salle du Buffet Expresso, Pl. de la Gare 1, Neuchâtel, 19h30 à 21h45.

Allocution par Walter Donzé (PEV, BE).

Jean-Claude Chabloz parlera sur le sujet: « Chrétien et pasteur au Palais fédéral - est-ce compatible ? »

Jeudi, 16 février 2006 à Genève :

Eglise évangélique de Plainpalais, rue Bergalonne 7, Genève, 19h30 à 22h00. Allocution par Jean-Paul Zurcher, Président de l'AER.

Heiner Studer (PEV, AG) parlera sur le sujet: « Pauvreté en Suisse et globalement - une fatalité ou une chance pour une société plus juste ? »

Pour plus d'infos : Silvia Hyka, Coordinatrice romande PEV
021 653 39 75, silvia.hyka@evppev.ch



Chère lectrice, cher lecteur

Quand le téléjournal montre sa rétrospective à la fin de l'année, je me sens toujours oppressée. Invariablement, les images des catastrophes me marquent davantage que les images de joie. Cela n'a pas été différent fin décembre 2005, surtout avec tous les cataclysmes qui se sont produits et qui ont aussi touchés la Suisse.

La tentation d'appliquer la stratégie de l'autruche est parfois grande. Mais en tant que chrétiens nous sommes appelés à écouter, à nous informer, à agir. Dieu nous a appelés de vivre dans ce monde pour être sel et lumière.

Je remercie donc toutes celles et tous et ceux qui se sont engagés en 2005 pour la société dans laquelle nous vivons. Elle a besoin de nous, de nos valeurs, de nos repères et aussi de notre compassion. Un grand merci aussi pour votre soutien pour le PEV. Un parti vit de l'engagement de ses membres et de ses sympathisants. Cet engagement peut prendre des formes fort diverses : donner son temps, faire un don, parler autour de soi du PEV, prier. Chaque engagement est vital. Ceci sera particulièrement vrai en 2006 et 2007. Des élections cantonales et communales dans beaucoup de cantons romands et les élections nationales 2007 sont des échéances cruciales pour le PEV.

Nous nous réjouissons d'aller de l'avant avec vous, de vivre des moments intenses, d'être un phare dans ce pays. Des décisions importantes seront prises, tant au niveau local que national. Travaillons ensemble pour faire entendre notre voix, communiquer nos points de vue, être solidaire avec toutes les générations qui vivent actuellement dans ce pays, sans oublier les générations à venir.

Je me réjouis de relever ce défi avec vous, de partager de bons moments et de braver ensemble les moments plus sombres.

Que Dieu vous bénisse richement en 2006 !

Silvia Hyka,
Coordinatrice romande PEV